

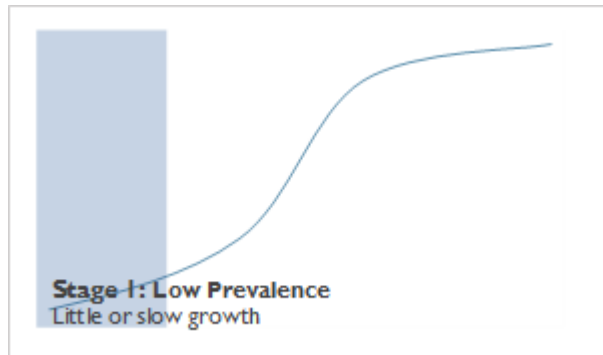
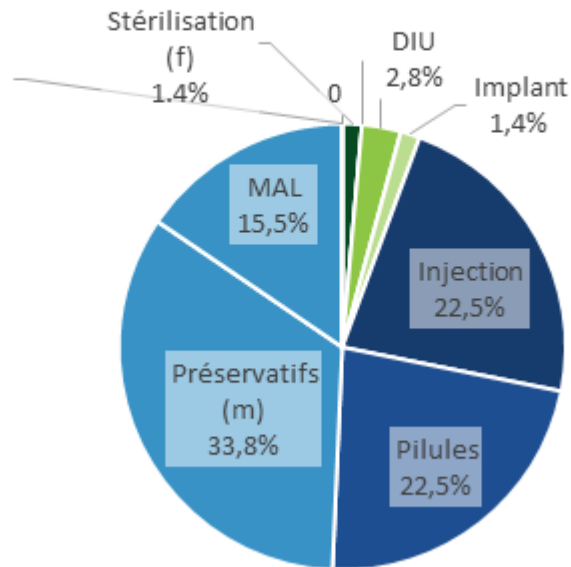
Guinée

Actions pour l'accélération



Aperçu du pays

Méthodes modernes de contraception utilisées



TPCM (Toutes les femmes vs Femmes mariées) (année)	11% vs 7% (2017)
TPCM/TPC cible de FP2020	
Besoin non satisfait (Femmes mariées)	28%
Demande satisfaite (Femmes mariées)	22%
*Track 20	

Priorités de la Guinée

1. Elaboration du PANB PF de 2^{ème} génération
2. Renforcer le déploiement des sages-femmes dans les structures de santé périphériques pour une offre de qualité de services en SM
3. Introduction du DMPA-SC à base communautaire dans quatre régions
4. Accroître la demande avec l'ensemble des acteurs (jeunes, religieux, OSC, secteur privé, parlementaires, les journalistes...)
5. Renforcer la coordination à tous les niveaux de la pyramide (Nationale, régionale et préfectorale)
6. Renforcer la chaîne d'approvisionnement pour assurer la disponibilité des produits aux points de prestation de services (Dernier kilomètre)
7. Améliorer l'accès à l'information et à l'offre de services adaptés aux jeunes et adolescents

Actions des Points focaux, du Secrétariat et des Partenaires

Priorité n° 1 : Elaboration du PANB PF de 2^{ème} génération

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
1.1 Recruter d'ici Avril 2018 le partenaire technique d'appui pour l'élaboration plan PF de 2 ^{ème} génération	DNSFN						
1.2 Financer et contractualiser d'ici Avril 2018 avec le partenaire technique d'appui pour l'élaboration plan PF de 2 ^{ème} génération	USAID						
1.3 Organiser régulièrement des ateliers d'élaboration du plan PF de deuxième génération <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du comité technique • Mise en place du comité pilotage pour validation • Inviter les DRS à y participer 	DNSFN						
1.4 Apporter des appuis financiers pour les tenues régulières des ateliers d'élaboration du plan PF de deuxième génération	UNFPA						
1.5 Organiser d'ici fin T3 un atelier de validation du PANB2	DNSFN						
1.6 Apporter des appuis technique et financier à l'organisation de l'atelier de validation du PANB2	UNFPA						
1.7 Editer et disséminer d'ici fin T4 le PANB de 2 ^{ème} génération	DNSFN						
1.8 Apporter des appuis technique et financier à l'Édition et la dissémination du PANB2	UNFPA						
1.9 Organiser une journée de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PANB/PF de deuxième génération	DNSFN						
1.10 Apporter des appuis technique et financier à l'Organisation d'une journée de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PANB/PF de deuxième génération	UNFPA						

1.11 Plaidoyer pour mobiliser les ressources auprès des autres acteurs pour l'élaboration du PANB2	Coalition OSCs Guinée						
--	--------------------------	--	--	--	--	--	--

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
1.12 Apporter d'autres appuis techniques nécessaires pour la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PANB2	S-FP2020 CS						
1.13 Apporter des appuis techniques et financiers pour les tenues des ateliers d'élaboration du plan PF de deuxième génération - Faire le FP Goal de la Guinée pour identifier les opportunités et les Approches à haut impacts fiables (Track20)	HP+, Track20, UCPO						
1.14 Apporter des appuis techniques à l'organisation de l'atelier de validation du PANB2	HP+						

Priorité n° 2 : Renforcer le déploiement des sages-femmes dans les structures de santé périphériques pour une offre des services de qualité en PF

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
2.1. Poursuivre le plaidoyer envers les partenaires et Gouvernement pour compléter l'effectif des sages-femmes à 2 sage femmes par centre de santé (de 36 centres de santé à 136 CS) = recruter et affecter 200 nouvelles sage femmes dans les CS ciblés.	DNSFN						
2.2. Apporter un appui technique pour le conseil dans le recrutement ; le paiement des salaires et l'orientation des sage femmes.	UNFPA						
2.3. Mettre à jour le plan de recrutement en tenant compte des besoins du MS	DNSFN						
2.4. Faire le plaidoyer pour la pérennisation et la fidélisation des Sage femmes recrutées	Coalition OSC, ASFEGUI						
2.5. Organiser un atelier d'orientation des nouvelles sages-femmes recrutées en focalisant sur la satisfaction des clients et le counseling	DNSFN						
2.6. Appuyer les ateliers d'orientation des nouvelles sages-femmes recrutées	UNFPA						
2.7 Organiser 2 supervisions formatives / mentoring des sages-femmes sur la qualité des services offerts à la fin de T2 et T4	DNSFN						
2.8 Appuyer financièrement les 2 supervisions formatives / mentoring des sages-femmes sur la qualité des services offerts tous les 6 mois	UNFPA						

2.9 Appuyer le plaidoyer pour le recrutement de nouvelles sage femmes	Coalition des OSCs, DRH						
---	-------------------------	--	--	--	--	--	--

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
2.10. Appuyer le plaidoyer en venant dans les pays	S-FP2020 CS						
2.11. Partager des ressources pertinentes et faire la connexion avec des experts techniques pour la formation des sages-femmes	S-FP2020 PHI						
2.12. Apporter un appui technique pour conseil dans le recrutement ; le paiement des salaires et l'orientation des sage femmes.	Banque mondiale						
2.13. Appuyer les ateliers d'orientation des nouvelles sages-femmes recrutées	Banque mondiale						
2.14. Appuyer financièrement les 2 supervisions formatives / mentoring des sages-femmes sur la qualité des services offerts	Banque mondiale						
2.15. Appuyer le plaidoyer en venant dans les pays lors de la caravane des bailleurs du PO	UCPO et les bailleurs du PO						

Priorité n° 3 : Améliorer l'offre des services de qualité en PF (Introduction du DMPA SC au niveau communautaire dans quatre régions administratives et mise à l'échelle du PFPP)

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
3.1 Adapter et éditer les modules de formation sur le DMPA-SC - Apporter les appuis financiers	DNSFN UNFPA/ USAID						
3.2 Approvisionner la Guinée en DMPA-SC	UNFPA						
3.3 Organiser d'ici T3 les formations des équipes de DRS et DPS sur le DMPA-SC	DNSFN						
3.4 Solliciter l'appui de UNFPA ; JHPIEGO et PATH pour la formation des formateurs sur l'offre du DMPA-SC	DNSFN UNFPA						
3.5 Former les formateurs régionaux et préfectoraux sur l'offre du DMPA-SC	DNSFN UNFPA						
3.6. Apporter les appuis financiers pour la formation en cascades des agents de santé communautaires (ASC) et des prestataires dans les quatre régions sur le DMPA SC et la communication	UNFPA, BM, KFW, GIZ USAID						
3.7. Former en cascades des agents de santé communautaires(ASC) et des prestataires dans les quatre régions sur le DMPA SC et la communication	DNSFN DRS/DPS						
3.8. Doter les agents communautaires en kits DMPA SC	UNFPA						
3.9. Assurer le suivi post formation des activités des ASC sur l'offre du DMPA SC à base communautaire	DNSFN DRS/DPS						
3.10. Appuyer financièrement du suivi post formation des activités des ASC sur l'offre du DMPA SC à base communautaire	UNFPA BM, KFW, GIZ/USAID						

3.11 Assurer le suivi post formation	DNSFN/UNFPA						
3.12 Etendre l'offre de services du PFPP aux 8 régions sanitaires à travers la formation des prestataires, ASC, La dotation en DMPA, le suivi et la supervision,	DNSFN						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
3.13. Partager des ressources pertinentes en matière de PFPP	S-FP2020 PP						
3.14. Faciliter une discussion avec une équipe de points focaux d'un autre pays (où le PFPP a été mis à l'échelle au niveau régionale)	S-FP2020 PP						
3.15. Solliciter l'appui de JHPIEGO et PATH pour les revues du plan d'introduction et les outils de formation pour la formation des formateurs sur l'offre du DMPA-SC	Jhpiego et Path /UNFPA, BM, KFW, GIZ						
3.16. Solliciter l'appui de JHPIEGO, PATH et AGBEF pour la formation des formateurs sur l'offre du DMPA-SC	Jhpiego, AGBEF et Path						
3.17. Etendre l'offre de services du PFPP aux 8 régions sanitaires	Jhpiego, AGBEF/UNFPA, BM, KFW, GIZ						

Priorité n° 4 : Accroître la demande avec l'ensemble des acteurs (jeunes, religieux, OSC, secteur privé, parlementaires, les journalistes...)

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
4.1 Faire du plaidoyer auprès des bailleurs pour avoir les ressources pour l'analyse de la segmentation des clients	DNSFN						
4.2 Faire une analyse de demande pour la PF pour mieux comprendre les segments des clients en vue de faciliter l'offre de service - HCD (Human center design) pour le lien entre clients et prestataires afin de mieux orienter les prestataires à mieux offrir les services (demande création avec les usagers)	DNSFN						
4.3 Elaborer le plan de communication basé sur les résultats de l'analyse de la demande	DNSFN/UNPFA/Coalition des OSCs/USAID						
4.4 Appuyer la mise en œuvre du plan de communication	DNSFN/UNPFA/Coalition des OSCs/USAID						
4.5 Organiser une caravane de parlementaires	UNPFA						

4.6 Organiser une campagne par les leaders religieux pour la mobilisation des communautés en faveur de la PF	UNFPA						
4.7 Réaliser un plaidoyer auprès du Gouvernement pour l'offre gratuit des contraceptifs aux jeunes	OSCs						
4.8. Organiser des campagnes d'information couplées aux cliniques mobiles d'offre de services dans les zones enclavées	DNSFN/ UNPFA/COS Cs/USAID						
4.9 Renforcer les capacités des réseaux des jeunes par la création de la demande	DNSFN/ UNPFA/ COSC						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
4.10. Pratiques à haut impact (HIP en anglais) : fournir des informations sur les stratégies de communication pour le changement social et comportemental pour discuter. Établir des liens avec des organisations qui pourraient peut-être soutenir vos efforts.	FP2020 PHI						
4.11. Analyser et fournir des commentaires sur les plans et stratégies de communication	FP2020 Comms						
4.12. Faire l'Analyse de demande pour la PF Human Center Design (demande création avec les usagers) pour identifier le lien entre les prestataires et les clients	Hope Consulting						
4.13. Elaborer le plan de communication basé sur les résultats de l'analyse de la demande	Direction de la Promotion de la santé						
4.14. Fournir des commentaires et des conseils techniques sur les stratégies de sensibilisation des médias	FP2020 Comms						

Priorité n° 5 : Renforcer la coordination à tous les niveaux de la pyramide (Nationale, régionale et préfectorale)

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
5.1. Organiser des revues PF au niveau régional et préfectoral	DRS/DPS						
5.2. Organiser 1 revue annuelle nationale avec les différents acteurs	DNSFN						
5.3. Organiser 2 supervisions conjointes semestrielles par le niveau central	DNSFN						
5.4 Élaborer un outil de suivi et assurer le suivi de la mise en œuvre des engagements pris par la Guinée à FP2020	Coalition des OSCs/						

5.5 Organiser les réunions de coordination nationale, régionale et préfectorale							
---	--	--	--	--	--	--	--

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
5.6. Appuyer l'organisation des revues PF au niveau régional et préfectoral	Banque mondiale/GIZ/KFW/UE						
5.7. Organiser 1 revue annuelle nationale avec les différents acteurs	UCPO/Banque mondiale/GIZ/KFW/UE						
5.8. Organiser 2 supervisions conjointes semestrielles par le niveau central	Banque mondiale/GIZ/KFW/UE						
5.9. Elaborer un outil de suivi et assurer le suivi de la mise en œuvre des engagements pris par la Guinée à FP2020	UCPO/Banque mondiale/GIZ/KFW/UE						
5.10. Organiser les réunions de coordination en SR/PF nationale, régionale et préfectorale	UCPO/Banque mondiale/GIZ/KFW/UE						

Priorité n° 6 : Renforcer la chaîne d'approvisionnement pour assurer la disponibilité des produits aux points de prestation de services (Dernier kilomètre)

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
6.1 Former les gestionnaires et pharmaciens de la chaîne d'approvisionnement	DNSFN/PF SPSR						
6.2 Mettre en place du e-LMIS et de l'unité de gestion du SIGL	DNSFN Point Focal SPSR						
6.3 Assurer la distribution au dernier kilomètre (du district aux points de prestations de services)	DNSFN PF SPSR						
6.4 Organiser une réunion technique de coordination sur la chaîne d'approvisionnement avec la présence des 8 DRS et les 38 Districts de santé.	DNSFN PF SPSR						
6.5 Intégrer la distribution des contraceptifs avec les autres produits de santé.	DNSFN PF SPSR						

6.6 Tenir des réunions logistiques mensuelles au niveau des districts	DNSFN/ PF SPSR						
6.7 Faire la quantification des besoins et procéder à l'approvisionnement	DNSFN/ PF SPSR						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
6.8. Fournir des informations sur « La Gestion de la chaîne d'approvisionnement » pour discuter.	S-FP2020 PHI						
6.9. Établir ou renforcer des liens avec des partenaires et points focaux des autres pays qui pourraient soutenir vos efforts à intégrer la distribution des contraceptifs avec les produits de santé maternelle et infantile dans le cadre de l'intégration des services PF et la mise à l'échelle de PFPP.	S-FP2020 PP						
6.10. Participer au financement et à la formation des gestionnaires de la chaîne d'approvisionnement	Chemonics/ JSI, UNPFA/ USAID						
6.11. Participer au financement et à la mise en place du e-LMIS et de l'unité de gestion du SIGL	Chemonics/ JSI, UNPFA/ USAID						
6.12. Participer au financement de la distribution au dernier kilomètre (du district aux points de prestations de services)	Chemonics/ FM, UNPFA/ USAID						
6.13. Apporter des appuis financiers et techniques pour l'organisation d'une réunion technique de coordination sur la chaîne d'approvisionnement avec la présence des 8 DRS et les 38 Districts de santé.	Chemonics/ JSI, FM/ BM UNPFA/ USAID						
6.14 Mettre en œuvre l'intégration de la distribution des contraceptifs avec les autres produits de santé.	La Pharmacie Centrale de Guinée						
6.15 Tenir des réunions logistiques mensuelles au niveau des districts	Chemonics/ JSI, FM, BM UNPFA/ USAID						
6.16 Faire la quantification des besoins et procéder à l'approvisionnement	Chemonics/ JSI, FM, BM UNPFA/ USAID						

Priorité n° 7 : Améliorer l'accès à l'information et à l'offre de services adaptés aux jeunes et adolescents

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3

7.1 Intégrer les services de SRPF dans les blueZone et les CECOJE, dans les infirmeries scolaires et universitaires à travers la formation, la dotation en équipement, contraceptifs et outils de gestion	DNSFN avec Ministère de la jeunesse						
7.2 Organiser un atelier d'élaboration de message à l'endroit des adolescents et jeunes en SR/PF	DPS et MinJeune						
7.3 Produire des supports de communication	DPS et MinJeune						
7.4 Documenter les bonnes pratiques en PF	DPS et MinJeune						

Actions du Secrétariat et des Partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
7.5. Fournir des informations sur l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des jeunes y compris les services de contraception adaptés aux adolescents pour discuter.	FP2020 PHI						
7.6 Participer à l'intégrer les services de SRPF dans les blueZone et les CECOJE dans les infirmeries scolaires et universitaires à travers la formation, la dotation en équipement, contraceptifs et outils de gestion	JHPIEGO, AGBEF						
7.7 Organiser un atelier d'élaboration de message à l'endroit des adolescents et jeunes	DPS/MinJeune/AGBEF						
7.8 Produire des supports de communication	DPS/MinJeune/AGBEF/Direction comms						
7.9 Documenter les bonnes pratiques en PF	DPS/MinJeune/AGBEF/Direction comms						

Annexe 1

Engagements à la FP2020	
Objectif des engagements	<p>1. Augmentation du taux de prévalence de la contraception moderne (mCPR) qui passera de 7 % en 2013 à 22,1 % en 2018 (ce qui correspond à 252 000 femmes de 15 à 49 ans utilisant des méthodes modernes de contraception en 2013 contre 772 000 femmes en 2018).</p> <p>2. Réduction du besoin non satisfait de planification familiale qui passera de 44 à 20 %.</p>

Engagements au niveau politique	Le gouvernement de la Guinée s'engage à finaliser et à diffuser le plan national visant à accélérer les progrès en matière de planification familiale avant le 31 décembre 2013. Il s'engage également à renforcer les instruments institutionnels 2 pour établir des politiques et des structures qui accélèrent efficacement les progrès en matière de planification familiale. En particulier, la Guinée s'engage à institutionnaliser la Campagne nationale en faveur des services de planification familiale et à améliorer le statut institutionnel de la planification familiale en créant une Division de la planification familiale au sein de la Direction nationale de la santé familiale et de la nutrition. Le gouvernement s'engage également à faire respecter d'ici 2018 l'âge légal du mariage de 18 ans conformément au Code de l'enfance.
Engagements au niveau financier	La Guinée s'engage à allouer 743 493 dollars par an entre 2014 et 2018 pour l'achat de contraceptifs, soit 50 % du coût des produits contraceptifs. Le gouvernement s'engage également à renforcer les mécanismes de transparence et d'éligibilité ainsi qu'à rechercher d'autres types de ressources de planification familiale.
Engagements au niveau des programmes	Le gouvernement s'engage à améliorer l'accès des populations locales à toutes les méthodes de planification familiale grâce à la prestation de services communautaires et à l'augmentation de la couverture des services en prenant en compte le secteur privé et les structures de la société civile dans la fourniture de services de planification familiale. Le gouvernement s'engage à intégrer les services de santé sexuelle et reproductive des jeunes dans les services de base des structures de santé dans deux à huit régions administratives d'ici 2018.